

# CHARTRE DEPARTEMENTALE de L'ACCOMPAGNEMENT et du SOUTIEN à la PARENTALITE dans le VAL D'OISE

## Les actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité visent :

- Le bien-être et l'intérêt de l'enfant ou du jeune (dès sa conception).
- La réaffirmation du parent en tant que premier éducateur de son (ses) enfant (s).
- Le principe de co-éducation qui permet, dans la bienveillance et le bien-être, d'amener l'enfant vers sa vie d'adulte autonome.
- Tout adulte œuvrant autour de l'enfant pour son bien-être, son intérêt et son avenir: le parent, les référents (adultes de la famille, éducateurs, enseignants, grands-parents.....).

## Entrent dans les dispositifs d'accompagnement et de soutien à la parentalité les actions et services qui répondent aux PRINCIPES suivants :

- Les actions visent à conforter les parents en tant que premier éducateur : ils détiennent des compétences reconnues par les acteurs du projet. Ceux-ci mettront en place un accueil, une écoute bienveillante, visant une relation de confiance réciproque et équilibrée.
- Les parents adhèrent au projet et détiennent le pouvoir de décision. Ils ont la possibilité de mettre fin à l'action sans contrainte et sans conséquence négative pour l'enfant et eux-mêmes.
- L'action mise en place répond aux besoins du (des) parent (s) mais aussi de tout adulte en relation avec l'enfant (professionnels, bénévoles...) dans le respect des rythmes de chacun.
- Toutes les formes d'organisation familiale doivent être prises en compte sans distinction ni discrimination en fonction des évolutions sociétales (familles monoparentales, éclatées, recomposées, homoparentales... ), les contextes culturels et historiques.
- Dans un cadre partenarial, toutes les formes de lien seront recherchées : lien parents enfants, entre parents, entre parents et professionnels, entre parents et institutions, entre enfant et institutions...

Toutes les actions visent à amener les parents à s'approprier et à agir sur leur environnement social dans le but d'accompagner leur enfant vers l'autonomie.

